

ABONNEMENT.

| SAUMUR : | |
|------------|--------|
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |
| PARIS : | |
| Un an | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 35 ;
A RWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

| | |
|--------------------|-------|
| Annonces, la ligne | 70 c. |
| Réclames | 30 |
| Faits divers | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Mars 1877.

LES VACANCES.

Les Chambres sont en vacances pour plus d'un mois. Si l'on dressait le bilan de cette courte session, on serait surpris de voir combien elle s'est vainement agitée, en présence de tout ce qu'elle avait à faire.

Et d'abord rien, toujours rien pour l'achèvement de notre loi militaire, à peine ébauchée. Si, pourtant, elle a mis en question la partie de cette loi déjà votée et en exercice.

Rien encore pour la loi municipale dont une partie seulement est provisoirement adoptée, et dont la partie essentielle, celle des attributions, n'est pas encore abordée.

Il y a des demandes urgentes, des cris de détresse, de la part de notre marine marchande ; il s'agit de l'avenir de nos ports, de notre marine. Eh bien ! cette réforme si nécessaire est à peine un objet d'études entre quelques députés en particulier.

Un pays comme la France, pour bien des raisons, ne saurait ne s'occuper que de lui-même et de son intérieur ; sa faiblesse actuelle, comme son importance dans d'autres temps, le fait dépendre de l'extérieur ; or, il n'y a pas eu une seule séance où l'on se soit enquis de la crise que traverse l'Europe, et de l'attitude que garde la France en cette crise, où, tout en s'abstenant, elle doit ne pas compromettre le caractère hautement moral qui lui appartient. Pourtant il est juste de reconnaître que l'on a fait ce que l'on a pu pour prendre à M. Decazes son portefeuille.

Les traités de commerce, tous à renouveler en ce moment, réclament impérieusement l'attention. Il s'agit de modifier nos tarifs de douanes ; l'avenir de toute notre production est là. Quelle étude pénétrante et scrupuleuse ne faut-il pas pour se reconnaître au milieu des assertions violemment

contraires que les parties intéressées vont faire à la Chambre ! On commençait à s'entretenir de cet important sujet, lorsque l'on s'est séparé.

Si, de ce que la Chambre n'a point fait, nous passons à ce qu'elle a tenté de faire, notre examen ne sera peut-être pas plus réjouissant.

Ainsi, son projet de codifier les lois de la presse depuis 1819 est une utopie presque puérile. Jamais temps ne fût, plus que le nôtre, transitoire et dénué du sens de la règle et de la durée ; pourquoi lui demander plus qu'une bonne loi de circonstance ? L'entreprise dans laquelle la Chambre s'est lancée ne peut qu'affaiblir sinon annuler, sans les remplacer, nos diverses lois existant encore sur la presse.

Une autre erreur, beaucoup plus regrettable, est celle qui a fait mettre en discussion la partie de notre loi militaire, actuellement en exercice, sur la durée du service, le volontariat d'un an, etc. Cette discussion pouvait-elle aboutir ? Personne ne se faisait une pareille illusion ; mais elle devait certainement avoir pour conséquence de jeter partout des doutes sur l'utilité des sacrifices que la nouvelle loi militaire impose aux familles. En Allemagne, on nous a trouvés sages, et cette manière de compromettre les débuts de notre réorganisation nous a valu les félicitations du principal organe de M. de Bismark, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*.

Mais le chef-d'œuvre de cette humeur excessive et tracassante, dont la Chambre semble possédée, c'est la discussion sur les chemins de fer secondaires. Il s'agissait de se prononcer sur une convention entre les petites et les grandes Compagnies. On pouvait adopter cette convention ou ne pas l'adopter, ou ne l'adopter qu'en la modifiant. Mais on n'est pas la démocratie pour se tenir dans les termes d'une légalité qu'on n'a pas faite soi-même, et voilà qu'après de longs débats à huis-clos, éclate tout d'un coup une discussion où les choses sont prises de très-haut et comme si le système de notre viabilité ferrée était tout entier à recommencer. Les grandes Compagnies sont

mises en cause, violemment attaquées ; les petites sont traitées avec ironie et dédain ; d'immenses valeurs sont dépréciées. Pas un intérêt qui ne se sente en péril. Pourquoi toutes ces alarmes jetées aux quatre vents ? C'est que la démocratie ne saurait passer à côté d'une aussi riche proie sans la convoiter. Mais pour opérer cette vaste confiscation, il faut, si peu gêné que l'on soit, une multitude de règlements particuliers, et cela ne se décrète pas en quelques articles dont l'exécution est laissée à un ministre compétent. Aussi, la discussion qui a tout menacé, tout frappé, tout endommagé, finit brusquement par une décision si peu intelligible, que chacun crie : Victoire ! Même le ministre des travaux publics qui s'imagine que la convention est sortie intacte de la bagarre, et qu'il n'a plus qu'à laisser se ruiner les petites Compagnies pour les livrer aux grandes.

Pendant que la Chambre discourait sur le meilleur mode de construction et d'exploitation des chemins de fer, comme si l'on se trouvait au premier jour de leur établissement, elle votait, sans la discuter, bien entendu, une loi sur des chemins de fer algériens et tunisiens, où toutes les concessions reprochées à l'Etat envers les grandes Compagnies, garantie d'intérêt excessive, engagement de subvention indéterminé, etc., etc., se trouvaient dépassées, exagérées.

Mais il est juste de reconnaître que la Chambre, tout en se comportant comme elle le fait, apporte à l'intérêt qui lui tient le plus à cœur, le maintien de la République, une prudence, une sûreté de procédés vraiment supérieurs. Il est certain qu'elle n'engage aucun conflit, qu'elle tourne tous les obstacles, et qu'elle marche, sans faire un seul faux pas, à son but, l'établissement de la forme républicaine. Sa manœuvre est d'autant plus habile qu'à tout propos elle est entravée par les écarts de ses enfants perdus. A ce point de vue, elle en remontre, si novice qu'elle soit, aux politiques émérites qui comptent à tort sur son inexpérience et son peu de savoir. Il ne lui manquerait réellement rien, si elle prouvait en même temps,

par son exemple, que la République est en état de répondre aux besoins de gouvernement d'un grand pays comme la France.

Chronique générale.

Nous trouvons dans le *Daily News* la dépêche suivante venant de Berlin, laquelle nous paraît résumer exactement la situation :

« Il est difficile de déduire l'effet produit ici par l'insuccès des négociations du général Ignatieff. Publiquement, on blâme le ministre anglais de son égoïsme et de son obstination ; mais derrière ce blâme apparaît d'une façon assez transparente le sentiment réel de profonde satisfaction qu'on éprouve de la tournure que les choses ont prise. Le gouvernement allemand paraît respirer plus librement depuis que l'arrangement projeté entre la Russie, la France et l'Angleterre a échoué. La *Post* publie un long article très-travaillé pour encourager la Russie à faire la guerre. »

Tel doit bien être le sentiment des hommes politiques de Berlin. Ce que M. de Bismark redoutait le plus dans une entente directe entre la Russie et l'Angleterre, c'est que cette entente se fit sans lui et ne donnât place à la participation de la France. Aujourd'hui que tout a échoué, le grand-chancelier poursuit ses plans ; il pousse la Russie à faire la guerre.

Nous espérons que le général Ignatieff, durant son voyage, sera éclairé sur les intentions des divers cabinets et sur les menées secrètes de l'Allemagne ; il rapportera peut-être au czar de bonnes raisons pour ne point entreprendre une guerre qui ouvrirait la porte à de menaçantes éventualités.

Au moment même où M. le duc Decazes déclarait à tout le monde que rien n'était sérieusement compromis dans la question

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ON DEMANDE UNE ORPHELINE.

(Suite.)

— Pauvre petite ! dit M^{me} Loghouët. Qui est-ce qui va s'occuper d'elle à présent ?

— Je voulais justement demander à Madame...

Mon lit est bien assez grand ; si Madame voulait me permettre de la prendre avec moi... pour quelques jours seulement, jusqu'à ce qu'on ait prévenu son père, qui ne demeure pas ici... On ne peut pas la laisser à côté de sa mère morte.

— Certainement, Nanette ! Allez la chercher ; vous la garderez tout le temps qu'il faudra. Tâchez de la distraire, de la consoler un peu, cette pauvre enfant ! Sa mère était-elle bonne pour elle ?

— Assez bonne, Madame ; je ne dis pas qu'elle ne lui reprochait pas quelquefois le mal qu'elle lui donnait, mais enfin elle la soignait bien et ne la laissait manquer de rien. C'est lourd, pour une femme toute seule, la charge d'une fille qui ne peut seulement pas s'appuyer sur ses jambes, et qu'il faut porter comme un petit enfant. La pauvre femme n'avait que son travail pour les faire vivre

toutes les deux : il paraît que son mari l'a abandonnée depuis bien des années, et qu'il ne lui envoyait jamais un sou. Il faudra bien qu'il se charge de sa fille, à présent.

Nanette sortit et alla s'occuper de la jeune infirme. C'était bien vrai ce qu'elle avait dit à sa maîtresse : la pauvre petite était assise près du lit, tenant la main de sa mère morte, et pleurant silencieusement. Nanette l'embrassa, la prit dans ses bras, essaya de la rassurer sur ce qu'elle allait devenir.

L'enfant parut étonnée, évidemment elle n'était pas habituée aux caresses, et elle n'avait pas encore pensé à son propre sort. Elle essaya de résister quand Nanette voulut l'emmenner, mais elle se rendit enfin aux raisons qu'on lui donna, demanda à embrasser encore une fois sa mère, et se laissa emporter sur les bras de la bonne fille.

En descendant l'escalier, elle regardait autour d'elle d'un air de curiosité.

— Que regardes-tu, ma petite ? lui dit Nanette.

— Je cherche à reconnaître l'escalier, répondit-elle : il y a quatre ans et demi que je n'y ai passé.

Un prisonnier n'aurait pas mieux dit ; et en effet c'était une vie de prisonnier que menait la pauvre petite Catherine. Sa mère ne pouvait la faire sortir, puisqu'elle n'était pas capable de marcher ; elle l'avait apportée avec ses meubles dans la man-

sarde qu'elle avait louée, et depuis ce temps-là Catherine n'était jamais descendue. Sa mère l'habillait le matin, l'installait sur une chaise, près de la fenêtre en été, près de la cheminée en hiver, et vaquait à ses occupations sans s'occuper d'elle davantage : elle n'avait pas le temps de l'amuser.

Catherine restait là, immobile, souvent oisive. Elle ne savait point lire : qui le lui aurait appris ? Elle regardait le petit coin du ciel qu'on pouvait apercevoir de sa fenêtre entre les hautes cheminées qui hérissaient les toits voisins ; elle suivait de l'œil les nuages qui passaient et les hirondelles qui traçaient leurs grands cercles dans l'air, et elle soupirait quand elle entendait les cris joyeux et les pas pressés des enfants qui sortaient de l'école. Elle penchait alors la tête pour regarder ses pauvres pieds et ses pauvres jambes à elle, qui pendaient inertes et flasques comme les jambes d'une vieille poupée qui n'a plus de son. Il y avait bien longtemps qu'elle était ainsi ; pour elle, elle ne se souvenait pas d'avoir jamais été autrement.

Sa mère n'avait commencé à s'inquiéter d'elle que quand elle l'avait vue rester immobile à terre à l'âge où tous les enfants commencent à marcher ; peu à peu il avait bien fallu s'avouer que l'enfant avait quelque chose qui n'était pas naturel. On l'avait montrée à un médecin qui n'avait ordonné que des remèdes insignifiants, pensant probablement que ceux qui auraient pu amener de l'amé-

lioration n'étaient pas à la portée des parents ; et Catherine avait grandi sans qu'aucun changement se produisît dans son état.

Son père, attristé de la voir ainsi, en avait pris de l'humeur ; il avait déserté le logis et avait fini par n'y plus revenir, ce qui n'avait pas été un grand malheur, vu qu'il n'y apportait plus rien et n'y paraissait que pour y maltraiter la mère et l'enfant.

La pauvre mère avait changé de ville, et élevé sa fille comme elle avait pu. L'enfant avait bon cœur et bonne volonté ; elle aurait bien voulu travailler et demandait souvent de l'ouvrage ; mais quand elle avait épluché les légumes de leur maigre repas ou raccommodé quelques pièces du linge que sa mère avait à repasser, la sueur lui perlait sur le front, et elle laissait retomber sur ses genoux ses petites mains tremblantes. Elle s'allanguissait de plus en plus ; elle était arrivée à douze ans, et n'en paraissait pas plus de neuf.

Comment en eût-elle été autrement ? Ce qui fait la vie, la force, le développement des enfants, la lumière, l'air, le mouvement, le soleil, elle ne l'avait pas, elle ne pouvait pas l'avoir. Comment sa mère aurait-elle pu dérober au travail qui suffisait à les faire vivre le temps nécessaire pour la porter sur une promenade et l'y laisser respirer à son aise ?

Catherine vivait jour et nuit dans l'air étouffant de la mansarde, où sa mère allumait du charbon

orientale, l'ambassadeur anglais, lord Lyons, disait que le général Ignatieff était allé à Londres uniquement pour gagner du temps et amener une sorte de trêve tacite jusqu'au jour où la Russie pourrait efficacement entrer en campagne; que cette arrière-pensée, connue du Foreign-Office, avait déterminé la réponse de celui-ci.

L'ambassadeur d'Angleterre se montrait, en outre, convaincu que de nouvelles ouvertures du cabinet russe auraient pour but unique de prolonger les atermoiements jusqu'au mois de mai, époque très-favorable à des opérations militaires.

Une réunion publique qui se tenait il y a deux jours à Paris, rue d'Arras, dans la salle des Ecoles, a été dissoute par le commissaire de police qui y assistait en vertu de la loi. Les trois avertissements préalables ont été donnés. On traitait la question des mœurs, dont les radicaux poursuivent, comme on sait, l'émancipation, concurrentement avec celle de la République. Les journaux qui relatent ce petit événement ne disent point à quels motifs il faut attribuer la mesure prise par le commissaire de police.

Cinq candidats tous plus républicains les uns que les autres se disputent à Constantine la place laissée vacante à la Chambre des députés par M. Alexis Lambert. De sorte que le scrutin du 8 sera fort bruyant à cause d'une telle concurrence. Les compétiteurs sont : MM. le docteur Treille, conseiller municipal; Brunache, conseiller général; Fawtier, conseiller général; Forcioli et G. Thompson. Le titre principal de ce dernier est d'être rédacteur de la *Republique française*; aussi est-il chaudement recommandé par M. Gambetta, témoin la dépêche suivante que ce dernier vient d'adresser à M. Eric Isoard, directeur de l'*Indépendant*, qui soutient énergiquement la candidature de M. Thompson :

« Eric Isoard (Constantine). — Envoie lettres catégoriques, félicitations cordiales. » Gambetta. »

Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! Avignon et Bordeaux devraient édifier le docteur algérien sur sa valeur.

Le voyage annoncé de M. Jules Simon, à Venise, donne lieu à d'innombrables commentaires. Quelques-uns l'expliquent par des nécessités de politique étrangère.

Il n'en est rien. M. Jules Simon a voulu quitter la France pendant les vacances, uniquement pour se dérober aux persécutions intimes dont il est l'objet de la part des radicaux et qui ne lui laissent pas un jour de tranquillité. Ces obsessions sont poussées à un tel point, que la santé du ministre en est mise en péril. Famille, médecins, amis se sont réunis pour lui conseiller quelques semaines d'éloignement.

dès le matin pour repasser du linge tant que le jour durait. Un rare rayon de soleil s'y glissait en été, aux dernières heures du jour, et quelle joie c'était pour la petite recluse de voir danser les grains de poussière dans cette raie lumineuse ! Mais dès que les jours devenaient courts, le soleil disparaissait pour six mois, et Catherine le regretta comme un ami absent. Comme l'hiver était long, triste et froid ! Les jours s'ajoutaient aux jours, tous semblables, n'apportant ni joie ni espoir, car l'enfant avait souvent entendu les voisines qui venaient voir sa mère exprimer tout haut leur indiscrète pitié pour cette pauvre petite qui ne marcherait jamais et que le bon Dieu devrait bien reprendre. Catherine craignait que ce ne fût aussi l'avis de sa mère, et elle aurait trouvé la chose toute simple, car son plus grand chagrin était encore de se sentir incapable de rendre service à personne. Mais si elle avait quelquefois pensé à sa mort à elle, l'idée ne lui était jamais venue qu'elle pût perdre sa mère, et ce coup l'accabla. « Oh ! mon Dieu ! dit-elle à Nanette qui essayait de la consoler, j'avais ma mère et je me trouvais malheureuse ! Qu'est-ce que ce sera donc à présent ? »

III. — DEUX DEUILS.

On venait d'emporter de la maison le corps de l'ouvrière, et M^{me} Loghouët, qui avait de sa fenêtre

Les conférences de l'ex-Père Hyacinthe vont avoir décidément lieu. Elles se tiendront au Cirque d'hiver.

Voici les sujets qui seront traités par le conférencier : 1° Le respect de la vérité ; 2° les réformes de la famille ; 3° la crise morale.

Etranger.

ITALIE.

On écrit de Rome, le 25 mars :

« A la suite de l'allocution pontificale, la princesse Clotilde a écrit à Victor-Emmanuel, son père, pour le supplier de prendre en considération les plaintes de Sa Sainteté et de chercher à en faire respecter les droits et les prérogatives comme chef spirituel de l'Eglise catholique. D'après nos informations, le roi aurait immédiatement répondu par un télégramme à la princesse Clotilde qu'elle aurait tort de se préoccuper de la situation du Saint-Père qui sera toujours et malgré tout respecté. Victor-Emmanuel ajoutait qu'il ferait, lui personnellement, tout ses efforts pour que Pie IX jouisse de la plus large liberté dans l'exercice de sa mission spirituelle. »

ALLEMAGNE.

Notre excellent correspondant en Serbie, dit la *Correspondance universelle*, nous adresse de Belgrade le compte rendu d'un regrettable scandale diplomatique qui aurait eu lieu dans cette ville le 20 mars.

Quelque soit la grande confiance que nous inspire notre correspondant, nous lui laissons toute la responsabilité des graves affirmations qui suivent :

« Il y a eu hier un grand dîner suivi d'une grande réception au consulat allemand à Belgrade. »

« Si nous comprenons aisément que les Prussiens qui sont en Serbie aient voulu célébrer l'anniversaire de la naissance de leur empereur, nous comprenons moins le langage qu'a tenu le consul, M. de Brey, en cette circonstance. »

« Après avoir rappelé, comme tel était son droit, les grandes choses accomplies par l'Allemagne depuis cinquante ans, M. de Brey a donné un libre cours à son antipathie contre la France. »

« Il est une chose, a-t-il dit, que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est la haine de notre ennemi héréditaire. Cette haine est gravée dans mon cœur depuis ma première enfance, et il faut, vous m'entendez bien, il faut que nous l'inspirions à nos fils dès leur berceau. »

« Quoique l'on dise, et quoique l'on écrive, l'Allemagne sera toujours l'ennemie de la France !..... »

« Ce langage officiel, dont je puis vous certifier la complète authenticité, n'est-il pas la meilleure réponse à faire aux feuilles françaises qui prétendent que l'Allemagne ne serait pas éloignée de rechercher notre amitié ? »

vu sortir le pauvre convoi, songeait, assise seule dans sa chambre, à l'autre convoi qui avait emporté toute sa joie... Un bruit de pas la tira de sa rêverie : Nanette venait d'entrer.

— Voilà qui est fini, Madame ! Je reviens de l'église : les voisins ont promis d'aller jusqu'au cimetière, et de faire mettre la croix sur la fosse. J'ai dit à la petite que Madame avait bien voulu payer le service et la tombe ; la petite est très-reconnaissante, et elle désirerait remercier Madame, quand Madame pourra venir la voir...

— Où est-elle, cette pauvre enfant ?

— Dans le petit bosquet du jardin : je l'ai portée là, parce que c'est loin, pour qu'elle n'entendit pas qu'on emportait sa mère...

— Et vous l'avez laissée toute seule ?

— Oh ! elle n'est pas habituée à ce qu'on s'occupe d'elle si souvent ; j'ai vu de temps en temps si elle a besoin de quelque chose. Elle avait l'air de trouver le jardin bien beau ; on aurait dit qu'elle n'avait jamais vu d'arbres en fleur.

— Je vais la trouver, répondit M^{me} Loghouët.

Tout en suivant les allées du jardin où elle n'était pas descendue depuis son dernier malheur, la pauvre grand'mère cherchait sur le sable des traces de pas d'enfant, déjà effacées par le vent ou les ondées du printemps ; et il lui semblait que la petite Jeanne allait surgir de quelque massif et bondir en riant dans ses bras.

Chronique militaire.

MOUVEMENT DE TROUPES.

Saint-Maixent (Deux-Sèvres) est désigné pour recevoir deux bataillons d'infanterie et l'état-major d'un régiment.

Dans le courant du mois de mai, cette ville recevra un bataillon et l'état-major du 44^e de ligne, en conservant provisoirement la batterie d'artillerie et les trois compagnies du train qu'elle possède actuellement. Au départ des troupes d'artillerie, lorsque le casernement de Poitiers sera en état de les recevoir, un bataillon d'infanterie (probablement du 42^e de ligne) viendra les remplacer. Saint-Maixent peut donc compter sur un effectif à poste fixe de deux bataillons, plus l'état-major du 44^e de ligne.

LES GRANDES MANŒUVRES EN 1877.

Le ministre de la guerre a désigné les corps d'armée qui prendront part aux manœuvres d'automne de cette année :

2^e corps. — La 4^e division et les 5^e et 6^e brigades d'infanterie seront exercées séparément. La 4^e division pendant douze jours, et les 5^e et 6^e brigades pendant neuf jours.

4^e corps. — Ses exercices dureront quinze jours.

6^e corps. — Les 23^e et 24^e brigades d'infanterie feront successivement un séjour de six semaines au camp de Châlons.

10^e corps. — Les 19^e et 20^e divisions d'infanterie auront à faire séparément douze jours de manœuvres.

11^e corps. — Les 21^e et 22^e divisions manœuvreront aussi douze jours et séparément.

12^e, 13^e, et 15^e corps. — Ces trois corps d'armée manœuvreront quinze jours.

18^e corps. — La 35^e division d'infanterie et la 36^e manœuvreront, séparément, pendant quinze jours.

L'époque où commenceront ces manœuvres n'est pas encore fixée et dépendra de la date de l'appel des réservistes de la classe de 1870 ; elle devra être déterminée de manière à conserver ces derniers dans les dépôts le plus longtemps possible, afin de les exercer et de leur faire exécuter le tir à la cible avant de les mettre en route pour les manœuvres.

Les commandants des corps d'armée énumérés ci-dessus ont été invités à commencer immédiatement les études nécessaires à l'établissement de leurs dispositions relatives :

1^o A la composition et à l'effectif des troupes et des officiers appelés à prendre part aux manœuvres ;

2^o A la zone choisie pour leur concentration ;

3^o Au détail des mouvements à exécuter par les troupes pour se rendre sur le théâtre des opérations.

Le cantonnement sera adopté comme règle générale ; les hommes n'emporteront ni la tente-abri, ni la demi-couverture.

Elle arriva ainsi jusqu'au bosquet. Nanette y avait installé Catherine au pied d'un banc de gazon où la pauvre infirme pouvait appuyer ses bras et reposer sa tête.

Depuis deux jours, Catherine, pour ne pas fatiguer sa protectrice, avait retenu ses larmes et paru accepter les consolations qu'elle lui prodiguait. Elle n'avait rien dit quand elle avait vu Nanette mettre un bonnet noir et prendre son livre de messe, et elle s'était laissé emporter au jardin sans faire de résistance ; mais elle avait bien compris pourquoi on l'éloignait, et dans quel lieu Nanette allait se rendre. Elle l'avait retenue par sa robe au moment où Nanette allait la quitter, et lui avait dit : — Oh ! je vous en prie, donnez-moi une fleur, rien qu'une petite fleur !

— Pour quoi faire ? dit Nanette étonnée, en lui mettant dans les mains une grappe de lilas.

L'enfant baisa tendrement la fleur, et la rendit à Nanette en lui disant d'une voix tremblante :

— Voulez-vous la donner de ma part à... à maman ?... c'est tout ce qu'elle aura de moi, car je ne saurais seulement pas où ils vont la mettre... et puis, quand je le saurais, je ne pourrais pas y aller !

Émue, la brave fille s'assit auprès de Catherine, et lui expliqua que Madame était très-bonne, et que, grâce à elle, la défunte aurait une tombe séparée avec une croix dessus ; et elle promit

à Catherine de la porter au cimetière un jour ou deux.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Depuis hier la Loire est en baisse ; aujourd'hui à midi elle n'était qu'à 3^m 40 à l'écuelle du pont Cessart.

LE FACTEUR RURAL.

Parmi les modestes et courageux employés dont toute l'existence est vouée au service public et qui ne reçoivent en retour qu'un salaire médiocre ou infime, l'un des plus courageux et des plus modestes est le facteur rural.

Le facteur rural est un héros inconnu dont l'héroïsme demeure dans le secret de sa conscience, et que la société paie d'ingratitude.

Par tous les temps, par les neiges et les tourmentes de l'hiver, par les chaleurs brûlantes de l'été, il faut qu'il marche, qu'il marche toujours, juif-errant de la modernité, qu'un salaire médiocre ou infime, l'un des plus courageux et des plus modestes est le facteur rural. c'est-à-dire l'échange des passions, des affections, des intérêts qui voyagent à travers l'espace, dans sa modeste poche de cuir. Il porte la fortune du citoyen, le portefeuille du banquier, les ordres du gouvernement ; il porte tout cela, il est le messager de toutes les puissances et de toutes les richesses et c'est à peine s'il gagne à ce rude métier de quoi se nourrir maigrement, pourvu qu'il soit seul, pourvu qu'il n'ait pas femme et d'enfants, pas de mère ou d'épouse à soutenir.

Il porte tout cela à travers les dangers, les fatigues, à travers les solitudes des champs et des monts, à travers les avalanches qui s'écroulent, à travers les fleuves débordés !

Les journaux nous racontent quelquefois les hauts faits de ces braves gens, qui trouvent, avec les douaniers, les gendarmes et les marins, toujours prêts à tous les coups ; mais, pour un fait qui est rendu public, combien demeurent ignorés !

Quelle dure vie ! et combien en meurt ! Mais l'homme est à ce point capable de s'habituer à tout, que ces fatigues ne deviennent quelquefois, pour ceux qui subsistent, une nécessité matérielle de l'existence, et qu'ils succombent dès qu'ils sont dispensés. On a vu des facteurs mourir dès les premiers jours de leur mise à la retraite, tellement leurs habitudes à la course, se refusent à se poser ; on cite notamment l'exemple d'un nommé Ruchaud, de Limoges, qui marchait toujours comme un spectre et qui marchait toujours comme s'il était mort.

un ressort. Ses jambes cliquetaient sous son poids et l'on eût dit, à le voir, que le vent l'emportait. Tel quel, ce bonhomme mourut à soixante ans, une traite de trente kilomètres chaque jour. Le lendemain jour où il n'eût plus à la faire, il se coucha pour ne plus se relever ; quatre jours après il était mort.

Un autre, nommé Hubert, de la

Puis elle s'échappa pour aller suivre le convoi.

Restée seule, Catherine pleura longtemps ; ses larmes, le grand air, le soleil, l'engourdissement peu à peu, et elle dormait profondément.

M^{me} Loghouët arriva près d'elle.

Elle s'arrêta, restant debout pour ne pas s'éveiller et l'examina quelque temps.

— Pauvre créature ! se disait-elle, comme est chétive et laide ! avec sa figure longue, teinte jaune et ses cheveux ternes et plats ! elle vit ! quand ma petite Jeanne qui était si belle...

Catherine ouvrit les yeux. Elle ne pouvait pas M^{me} Loghouët, mais elle la devina. Elle chercha des mots pour la remercier de sa bonté, de la dernière surtout. Mais, elle n'était pas habituée à parler à des étrangers, elle eut peine à balbutier : Madame... merci... Ma pauvre mère !

— Calmez-vous, mon enfant, lui dit M^{me} Loghouët, qui s'assit sur le banc de gazon.

— Soignez-vous, j'espère ? Soyez tranquille, je vous abandonnerai pas, et on s'occupe de vous, cher votre père ou vos autres parents. Et d'ailleurs, vous resterez ici.

(La suite au prochain numéro.)

Macé (Orne), mourut vers la même époque, à peu près de la même façon. Celui-là, dès longtemps avant de mourir, avait littéralement les pieds usés : la sole en était amincie et ses doigts n'étaient plus que des moignons.

Quel salaire les facteurs ruraux reçoivent-ils en échange d'un si effroyable labeur ? Avant l'Empire, le plus grand nombre touchait de 180 à 300 et 350 francs par an. En 1869, il fut voté trois millions pour l'augmentation de leur traitement, dont la moyenne est aujourd'hui de 450 à 700 francs.

De ces trois millions, un seul fut ordonné : la chute de l'Empire retarda les améliorations subséquentes. Tout récemment, un nouveau fonds a été voté, et il faut en féliciter les Chambres actuelles.

Il faut ajouter que le gouvernement précèdent avait, par d'autres côtés encore, amélioré la condition des facteurs ruraux. La plupart d'entre eux, en effet, sont d'anciens militaires, et l'Empire avait élevé jusqu'au taux moyen la pension de retraite des sous-officiers et soldats, qui, sous la loi de 1852, ne dépassait pas 314 francs. Cette augmentation ajoutait donc 100 à 150 francs à la recette annuelle des facteurs ruraux qui sortaient de l'armée.

Mais, tout compte fait, et en prenant leur situation au point où elle est aujourd'hui, même après l'augmentation d'un demi-centime par kilomètre qui vient de leur être octroyée, le salaire quotidien d'un facteur rural varie entre 1 fr. 50 et 2 francs.

Cela n'est-il pas dérisoire, non-seulement à raison des fatigues du métier, mais à raison des responsabilités que la fonction comporte et des garanties de probité qu'elle exige ?

Nous extrayons les lignes suivantes du compte rendu de l'assemblée générale de la Compagnie d'Orléans :

« Sur les voies en construction, les travaux ont reçu une vive impulsion. Ainsi, sur la ligne de Nantes à Châteaubriant, les terrassements et les ouvrages d'art sont à peu près terminés. La pose de la voie et la construction des stations y ont été entreprises simultanément, de sorte que ce chemin pourra être ouvert au trafic avant la fin de l'année courante.

Les Chemins de la Sarthe, qui ont été concédés à titre d'intérêt local à la Compagnie d'Orléans, sont poussés également avec une grande activité. Les délais pour leur exécution sont plus courts. Les deux sections de La Flèche à Sablé et de La Flèche à La Suze seront terminées avant la fin de l'année courante, et celles de Château-du-Lair à Pont-de-Braye et de Pont-de-Braye à Saint-Calais le seront pendant l'exercice prochain. »

Nouveaux wagons de trains rapides. — La Compagnie d'Orléans vient de faire construire de nouveaux wagons pour trains rapides.

La ligne de Bordeaux a reçu les premiers, et voici les détails qui nous sont fournis par nos confrères de Poitiers sur ces voitures nouveau modèle :

« Plus élevées et plus spacieuses que les anciennes, ces nouvelles voitures réalisent toutes les conditions désirables de confort et d'élégance. L'éclairage intérieur est doublé ; les ressorts, plus longs, reposent sur des coussinets de caoutchouc ; les roues, massives, tournent sans bruit.

La Compagnie a même poussé la coquetterie jusqu'à faire peindre, sur les panneaux de l'une d'elles, les armes de la ville de Paris accolées à celles de Bordeaux et surmontées de son chiffre.

Les voyageurs ne se plaindront certes pas de cette innovation. »

Le temps reste toujours obstinément pluvieux, et l'on ne voit pas encore s'annoncer la perspective d'un changement favorable.

La solidarité météorologique des régions les plus éloignées est mise en évidence d'une manière excessivement remarquable. L'hiver est exceptionnellement froid et long en Russie. Ces jours derniers, à Saint-Petersbourg, le thermomètre marquait 18 degrés au-dessous de zéro.

Il en était de même pendant les grandes inondations de 1874 et de 1875, qui peuvent être considérées comme le résultat de froids également exceptionnels et intenses, particulièrement en Scandinavie.

Avant-hier, pendant la nuit, un homme a été pris entre deux trains au passage à niveau n° 50, près Argentan, sur la ligne du Mans à Mézidon. Il est mort un instant après.

Rennes. — Les excitations de la presse révolutionnaire contre l'ordre moral et les représentants de l'autorité porte ses fruits ; il y a peu de jours, un journal conservateur l'écrivait avec vérité : « Le désordre immoral » va grandissant.

La ville de Rennes vient d'en avoir la preuve.

Le 10 mars, trois gendarmes faisant une tournée de nuit et entendant des cris sauvages ayant beaucoup d'analogie avec des hurlements, dans la rue Motte-Fablet, se dirigèrent de ce côté.

Bientôt apparut un groupe de cinq jeunes gens débouchant sur la place Sainte-Anne, et outrageant la gendarmerie.

Deux des insulteurs furent arrêtés. Les trois autres prirent la fuite et furent poursuivis jusqu'à l'entrée de la rue Saint-Malo.

Tout à coup un homme effrayé accourut et dit : « On assassine un agent de police ! »

Un infortuné sergent de ville, l'agent Crestais, revenant paisiblement du théâtre, avait été, en effet, attaqué de la façon la plus brutale. On l'avait frappé si violemment d'un coup de tuile, qu'il avait le crâne ouvert ; on avait même menacé de le précipiter à l'eau.

Le malheureux agent venait d'échapper à un second projectile, lorsqu'un Monsieur bienveillant, passant d'aventure, le fit entrer chez un épicier, où il fut pansé.

Un docteur-médecin, appelé, déclara que l'agent Crestais ne pourrait reprendre son service avant 30 jours.

Conformément aux réquisitions de M. le procureur de la République, qui qualifie très-justement cette agression de « sauvage », le tribunal condamne le sieur Delépine, principal auteur de ce grave délit, à 4 mois de prison et 46 fr. d'amende ; les sieurs Lefeuvre et Brizard, ses camarades, à 15 jours de prison ; tous trois, conjointement, aux frais.

Faits divers.

Un nouveau crime a été découvert, avant-hier, rue Saint-Honoré, à Paris, dans l'hôtel meublé tenu, au n° 146, par la dame Joniaux.

Vers cinq heures et demie du soir, cette dame étant montée, ainsi qu'elle le fait chaque lundi, chez tous ses locataires pour y déposer des serviettes, n'obtint pas de réponse du locataire occupant une petite chambre située au sixième étage et portant le n° 27. Elle eut l'idée de regarder par le trou de la serrure, qui était bouché avec du papier et y introduisit son doigt. La porte céda sous cette pression, et la dame Joniaux, pénétrant dans la chambre, découvrit le spectacle suivant : Sur le lit gisait une femme morte, paraissant avoir péri par strangulation.

Près d'elle se tenait immobile le locataire de la chambre, Adolphe Ponsard, âgé de vingt-huit ans, Luxembourgeois, garçon d'hôtel, sans ouvrage. Il était à demi étendu sur le lit, près du cadavre de la morte, et avait à la gorge et au côté gauche de la poitrine deux blessures graves, paraissant le résultat de deux coups de couteau.

Terrifiée, la dame Joniaux s'élança hors de la chambre en appelant au secours, et peu de temps après arrivaient M. Dodiéau, commissaire de police du quartier, accompagné de M. le docteur Bonvallet, qui a constaté que le décès de la défunte, causé par de violentes pressions exercées sur le cou à l'aide des mains, remontait à vingt-quatre heures environ.

Interrogé par le magistrat, Ponsard a fait le récit suivant : la veille, à neuf heures du matin, il attendait sa maîtresse, Emilie Bourdin, âgée de trente-cinq ans, cuisinière chez M. B..., rue Jean-Jacques-Rousseau.

Elle devait lui apporter l'argent nécessaire pour payer son loyer du mois, soit 12 fr. En effet, à l'heure dite, la demoiselle Bourdin arriva, suivie de deux individus qui se sont précipités derrière elle dans la chambre. L'un d'eux se rua sur la pauvre fille et l'étrangla, tandis que l'autre, se jetant sur

Ponsard, le frappait de deux coups de couteau.

Ponsard ajouta qu'il était resté sans connaissance jusqu'au lendemain matin, et qu'étant alors revenu à lui, il avait attendu qu'on pénétrât dans la chambre. Enfin, il donna vaguement le signalement de ses prétendus meurtriers, qui étaient partis, a-t-il affirmé, en emportant le porte-monnaie de la demoiselle Bourdin, ainsi qu'une chemise d'homme.

Tel est l'étrange récit que fit le nommé Ponsard ; mais M. le commissaire de police ayant, après un rapide examen, tout lieu de le croire mensonger, s'empressa de faire prévenir la préfecture et le parquet. Provisoirement il a mis Ponsard en état d'arrestation et l'a fait transporter et consigner à l'Hôtel-Dieu, pour y recevoir les soins que nécessitent ses blessures, qui semblent assez graves.

Dans la soirée, M. le substitut de la Ruelle, M. Jacob et M. le docteur Bergeron se sont transportés sur le lieu du crime pour procéder à des investigations qui ont pleinement démenti les allégations du nommé Ponsard. Il n'est pas douteux pour la justice que c'est cet homme qui a commis le crime et que, pour détourner les soupçons, il s'est ensuite frappé lui-même.

Ponsard a de fâcheux antécédents : il aurait été poursuivi déjà et même condamné pour vol. C'est un triste sujet, paresseux, ne vivant guère que des libéralités de sa maîtresse, à l'égard de laquelle il devait se conduire fort mal, car la malheureuse avait récemment fait part à un témoin des menaces de mort que son amant lui avait plusieurs fois adressées.

M. le docteur Bergeron a constaté que la victime avait été étranglée trente heures auparavant, pendant son sommeil sans doute, car on n'a pas trouvé trace de lutte.

Le cadavre d'Emilie Bourdin a été transporté dans la soirée à la Morgue. L'enquête se poursuit.

Dernières Nouvelles.

Saint-Petersbourg, 29 mars.

Le Golos constate que l'horizon s'éclaircit. Pour expliquer ce revirement subit, il faut supposer que l'Angleterre a compris qu'il était imprudent de demander la démobilisation immédiate des troupes russes.

Les pourparlers continuent. La Russie a consenti à formuler d'autres propositions sous une nouvelle forme, mais le fond reste le même.

Il est certain, ajoute le Golos, que la question de la démobilisation des troupes russes sera entièrement écartée des conditions de la signature du protocole.

La question de désarmement de la Turquie insérée dans le projet primitif serait réservée et ferait l'objet de négociations ultérieures entre lord Derby et le comte Schouvaloff, ainsi que celle de la démobilisation des troupes russes.

Le conseil des ministres se réunit aujourd'hui de nouveau pour discuter définitivement les termes mêmes du protocole, la question de désarmement étant ainsi réservée après la signature du protocole.

Londres, 29 mars.

Les espérances d'une entente entre les cabinets européens se sont fortifiées à la suite du conseil tenu hier par les ministres de la reine.

Le conseil des ministres n'a pas pris de résolution définitive au sujet du texte même du protocole, mais on peut dire qu'à l'issue de la séance d'hier, le cabinet anglais était d'accord pour admettre la signature d'un protocole qui consacrerait vis-à-vis de la Turquie l'entente des six puissances garantes.

Le Daily Telegraph croit connaître les quatre nouvelles propositions de la Russie. Elles seraient :

- 1° Paix avec le Monténégro à conclure au préalable ;
- 2° Commencement immédiat d'une mise à exécution sérieuse des réformes ;
- 3° Promesse de désarmement aussi rapide que possible de la Turquie ;
- 4° Envoi par la Turquie auprès du czar d'un ambassadeur spécial chargé de demander le désarmement de la Russie, ce que le czar accorderait.

Pour les articles non signés : P. GONNET.

Chronique Financière.

Bourse du 29 mars 1877.

Les acheteurs sont décidés à pousser leurs avances jusqu'aux dernières limites ; il faudrait désormais qu'il se produisît un événement d'une extrême gravité pour que la réponse des primes ne se fit pas après-demain aux cours les plus élevés du mois. On regarde comme certain que toutes les primes vendues fin mars seront levées et leurs vendeurs s'empressent de se couvrir par des achats de fermes dans la crainte d'avoir à subir des conditions encore plus dures en attendant jusqu'au dernier moment pour se liquider. On ne se préoccupe ni des cotes étrangères qui sont faibles, ni du solde des opérations des recettes générales qui laissent toujours à désirer (il se chiffre aujourd'hui par un achat de 10,500 francs de rentes 3 0/0 et par une vente de 9,000 fr. de rentes 5 0/0). Le 3 0/0 clôture à 73.57 1/2, en hausse de 0.47 1/2. Le 5 0/0 gagne 0.37 c. 1/2 à 108.52 1/2, le 5 0/0 italien poussé beaucoup plus vivement encore monte de 0.65 c. à 74. Le 5 0/0 turc touche le cours de 13 fr. Le 5 0/0 russe 1870, moins agité qu'à l'ordinaire, gagne 3/4 0/0. Les valeurs sur lesquelles la spéculation se porte avec moins d'ardeur restent à peu près stationnaires. Les actions des chemins de fer français sont calmes et bien tenues. Il se produit une légère reprise sur les obligations des chemins de fer secondaires. On offre les Tramways sud à 597.50.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 2 avril 1877.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE

ROSE MICHEL

OU LE CRIME DE SURESNE

Grand drame en 5 actes, du théâtre de l'Ambigu, par M. Ernest Blum.

Le spectacle sera terminé par :

LES SUITES D'UN PREMIER LIT, ou un Boulet de 48, vaudeville en 1 acte.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

LA BORDELAISE, Société vinicole, fondée en 1854, demande des Représentants munis de bonnes références (position d'avenir). Ecrire à M. J. BONTemps, directeur, à Bordeaux.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 48,614.
M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 63,914.
M. le professeur docteur Dédé, d'une grave maladie inflammatoire et spasmodique de la vessie, qui avait résisté à tout traitement pendant huit ans et le faisait horriblement souffrir.

Cure N° 62,986.
M^{me} Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy* déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalésière*.

Cure N° 65,112.
E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.
M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.
M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalésière* enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalésière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses,

4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est
La Perfection de Chocolat Du Barry.
Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse. — *Preuve de sa parfaite pureté.* — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} CONDRAUD, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver, 5 mars 1877

| Départs de Saumur : | | Arrivées à Poitiers : | |
|-----------------------|-------------|-----------------------|-------------|
| 6 h. 20 m. matin. | 11 — 20 — — | 10 h. 30 m. matin. | 4 — 30 — — |
| 1 — 30 — — | 7 — 40 — — | 9 — 30 — — | 11 — 41 — — |
| 7 — 40 — — | | 11 — 41 — — | |
| Départs de Poitiers : | | Arrivées à Saumur : | |
| 5 h. 50 m. matin. | 10 — 45 — — | 9 h. 37 m. matin. | 3 — 10 — — |
| 12 — 30 — — | 6 — 15 — — | 7 — 39 — — | 11 — 18 — — |
| 6 — 15 — — | | 11 — 18 — — | |

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 MARS 1877.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|--------------------------------------|--------|---------|----|---|---------|---------|--|----------------------------------|--------|---------|------|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % jouissance décembre. | 73 55 | 30 | | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. | 690 | | | Canal de Suez, jouiss. janv. 70. | 712 50 | 7 50 | |
| 4 1/2 % jouiss. septembre. | 102 50 | 30 | | Crédit Mobilier. | 161 25 | 1 25 | | Crédit Mobilier esp. j. juillet. | 605 | 7 50 | |
| 5 % jouiss. novembre. | 108 45 | 30 | | Crédit foncier d'Autriche. | 501 25 | 1 25 | | Société autrichienne. j. janv. | 465 | | 2 50 |
| Obligations du Trésor, t. payé. | 500 | 5 | | Charentes, 400 fr. p. j. août. | 292 50 | 15 | | OBLIGATIONS. | | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 235 | | | Est, jouissance nov. | 645 | 2 50 | | Orléans. | 339 25 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 497 | | 50 | Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov. | 1070 | | | Paris-Lyon-Méditerranée. | 336 50 | | |
| 1865, 4 % | 511 | | | Midi, jouissance juillet. | 787 50 | 2 50 | | Est. | 335 50 | | |
| 1869, 3 % | 392 | 2 | | Nord, jouissance juillet. | 1293 50 | 1 25 | | Nord. | 339 75 | | |
| 1871, 3 % | 382 50 | | 50 | Orléans, jouissance octobre. | 1116 25 | | | Ouest. | 336 50 | | |
| 1875, 4 % | 507 | | 25 | Vendée, 250 fr. p. j. août. | | | | Midi. | 334 25 | | |
| Banque de France, j. juillet. | 2390 | 30 | | Compagnie parisienne du Gaz. | 1400 | | | Deux-Charantes. | 270 | | |
| Comptoir d'escompte, j. août. | 685 | 2 50 | | Société Immobilière, j. janv. | | | | Vendée. | 186 25 | | |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. | 308 25 | | | C. gén. Transatlantique, j. juill. | 391 25 | 1 25 | | Canal de Suez. | 543 50 | | |
| Crédit Foncier colonial, 250 fr. | 375 | | | | | | | | | | |
| Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 618 75 | 3 75 | | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 25 décembre)

| Départs de Saumur vers ANGERS | | Départs de Saumur vers TOURS | |
|--|-------------|--|-------------|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus (s'arrête à Angers) | 6 — 45 — — | 3 heures 36 minutes du matin, direct-omnibus | 9 — 40 — — |
| 9 — 1 — — | 1 — 36 — — | 9 — 40 — — | 13 — 40 — — |
| 1 — 36 — — | 4 — 10 — — | 13 — 40 — — | 4 — 11 — — |
| 4 — 10 — — | 7 — 15 — — | 4 — 11 — — | 10 — 28 — — |
| 7 — 15 — — | 10 — 37 — — | 10 — 28 — — | |
| 10 — 37 — — | | | |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à...

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
MAISON DE MAITRE
EN TRÈS-BON ÉTAT,
Vastes caves pouvant servir à un établissement de champaniseur, jardin, pré, et 1 hectare 60 ares de vigne; le tout communes de Dampierre et de Souzay.
S'adresser au général MICHAUX, à Dampierre, ou à M^e CLOUARD, notaire. (113)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
LA PROPRIÉTÉ DES MARCHAIS
Située communes de Chenhouette-les-Tuffeaux et de St-Hilaire-St-Florent, près Saumur.
Comprenant maison, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, pièce d'eau, terres labourables, vignes, pré et bois; le tout d'une contenance de 73 hectares.
S'adresser, pour traiter, à M. Paul TAVERNAU, géomètre-expert au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (102)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
PETITE MAISON NEUVE
VIEILLE MAISON
et JARDIN de 4 ares 12 centiares,
A Saumur, à l'angle de la rue des Boires, nos 22 et 24, et de la rue de l'Hospice.
S'adresser à M^e CLOUARD. (103)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
1^o MAISON, à Saumur, rue des Bouchers, n° 4, occupée autrefois par M. Schwamberg, architecte;
2^o BELLE MAISON NEUVE avec 25 ares de jardin et de très-beilles servitudes, à Saumur, au Champ-de-Foire, rue Verte;
3^o AUTRE JARDIN, au même lieu, de 4 ares 50 centiares.
S'adresser, pour traiter, à M. Bertrand OLLIVIER DE LA LÉU, à sa propriété de Bron, commune du Courday, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON, sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 32, occupée par M. Dubas.
S'adresser à M^e CLOUARD. (167)

SCIERIE MÉCANIQUE
DE PAS-DE-JEU
(Deux-Sèvres).
Bâtiments d'exploitation, d'habitation, servitudes, 3 hectares de terrain joignant la gare, matériel complet, scies circulaires et à rubans, machine à vapeur, chevaux, voitures, charrettes, diables, etc.
Mise à prix : 20,000 fr.
Adjudication, 26 avril, sur les lieux, par M^e GUIBERT, notaire à Oiron. (174)

MAISON
A LOUER
PRÉSENTMENT,
Avec Jardin, Cour, Remises et Ecurie,
Rue de la Chouetterie, n° 11.
S'adresser à M. BIGEAU, qui l'habite. (179)

AUX ASTHMATIQUES. Il n'existe qui guérisse véritablement l'asthme, la toux, l'oppression, c'est la potion de M. AUBREY, médecin-pharmacien de Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Défie toute concurrence, par 15 ans de succès et des milliers de guérisons. Preuves gratis et franco. (105)

VIN Bordeaux ou St-Georges, vieux, garanti naturel, au prix de 100 fr. les 225 litres, rendus franco de port et de régie en gare de destination, fût perdu. — Veuve THOMAS, propriétaire de vignobles, à Béziers. (106)

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

DRIFYUS FRÈRES & C^o
DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSMANN,
Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 13 Avril 1873

DÉPÔTS EN FRANCE
Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^o.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Casta, chez MM. A. G. BOYÉ et C^o.
Cherbourg, chez M. Ernest LLAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^o.
Havre, chez M. E. FICQUET.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, d'ORÉGNY, BAUSTIN et C^o.
Lyon, chez M. Marc GILLARD.
Marseille, chez MM. A. G. BOYÉ et C^o.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
48, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.
Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le facon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.
DÉPÔT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (594)

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes *Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN* sont employées avec le meilleur effet possible, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans un meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

- Acreté du sang.
- Age critique, retour d'âge.
- Aigreurs.
- Angine, esquinance, mal de gorge chronique.
- Apoplexie, coup de sang.
- Asthme.
- Bile, maladies bilieuses.
- Bourdonnements d'oreilles.
- Bronchite, rhume, catarrhe.
- Catarrhe pulmonaire, vésical.
- Cauchemar.
- Clous, furoncles.
- Constipations, échauffement d'intestins.
- Couches (suite de).
- Convalescence difficile.
- Crachement de sang.
- Dartres, maladies de la peau.
- Débilité, faiblesse générale.
- Démangeaisons.
- Digestions laborieuses.
- Echauffement de la poitrine, des intestins.
- Engorgements.
- Engourdissements.
- Epilepsie, haut mal, mal caduc.
- Erysipèles (disposition aux).
- Etouffements.
- Faiblesse.
- Fièvres intermittentes.
- Flatuosités, vents, gaz, coliques ventueuses.
- Flueurs blanches.
- Foie (maladies chroniques du).
- Gale (suite de la).
- Gastralgie.
- Glaïres, affections glaireuses.
- Glandes.

- Goutte, rhumatisme goutteux.
- Gravelle.
- Hydropisies.
- Hypochondrie, spleen, mélancolie.
- Hystérie, vapeurs.
- Indigestions (disposition aux).
- Inflammation chronique des intestins de la poitrine.
- Insomnie, mauvais sommeil.
- Jaunisse, icteré.
- Lait répandu, maladies lactées.
- Maux de tête, céphalalgie.
- Migraine.
- Névralgies.
- Obstructions internes.
- Ophthalmies, maux chroniques yeux et des paupières.
- Palpitations.
- Paralysies.
- Pituites.
- Rachitisme, enfants noués.
- Règles ou flux menstruel (troubles, difficultés des).
- Rhumatismes, douleurs, fratchement.
- Rhumes négligés.
- Sciaticque, goutte sciaticque.
- Scrofules, écrouelles, humeurs des.
- Sevrage.
- Suppressions de cautères, végétations, sétons.
- Supuration d'oreille.
- Tiraillements d'estomac, déjections.
- Ulcères, plaies suppurantes.
- Varices ulcérées.
- Vers intestinaux.
- Vertiges.
- Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis.

AMER PICON
DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médaille à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à LYON
DANS TOUTES LES CANTINES
Entrepôt général à Paris, rue de Valenciennes, 28 & 30, MARCHAIS

BIBERON POMPE MONCHOVAU
Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garantit)
Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.
Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Joly, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-bouteilles.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Japon
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et invisible, ainsi donc-t-elle est tout une toilette naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.